

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	10
absents	06
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt cinq
Le 17 février à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 11 Février 2025
PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. PERTUIS Martine. CONTAMINE David.
ABSENTS : DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. MARY Sophie. REBEYROL Elodie
PROCURATIONS : FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET : Adhésion au groupement de commande du SDE24 prestation de maitrise d'œuvre, de travaux

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Electrification SDE24 propose l'accompagnement aux communes pour la prestation de maitrise d'œuvre des projets de rénovation énergétique 2025-2029.

Les élus du SDE24 souhaitent faciliter les démarches administratives, techniques et juridiques des communes et ainsi garantir une rénovation pérenne et performante des bâtiments communaux. Pour répondre à ces enjeux, le SDE a élaboré le dispositif DIRECT (Dordogne – Intensifier la Rénovation Energétique des Collectivités Territoriales) et ainsi, il propose d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de prestations de maitrise d'œuvre et de travaux dont le SDE24 serait le coordonnateur.

Vu l'article L.2113-6 et L.2113-7 du code de la commande publique

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maitrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics permettant à la commune de s'intégrer dans une opération mutualisée pour laquelle le SDE 24 sera coordonnateur des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux liés à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Vu l'objet de la convention constitutive, à savoir la mutualisation des procédures de passation de marchés publics, le gain d'efficacité en termes d'efficacité et de sécurité juridique, la création d'une dynamique territoriale et la réalisation d'économies d'échelle pour la réalisation d'opération de travaux d'investissement

Considérant le besoin d'accompagnement de la commune pour une rénovation pérenne et performante du diagnostic à la réception des travaux des bâtiments publics suivants :

Bâtiment	Libellé	Adresse
Ancienne Mairie	Ancienne Mairie	1, Place Eugène Le Roy
	Ancienne Mairie-Local Amicale Laïque	1, Place Eugène Le Roy
	Logement Ancienne Mairie	3, Place Eugène Le Roy
Hôtel-Dieu	Chapelle-Musée de la Médecine	29, 137,179, Place du Marquis Jacques François
	Office du tourisme	33 Place du Marquis Jacques François
	Logis de l'Enclos	local commercial, Herboriste, 11, Place du Marquis Jacques François
		Local MicroFolie
		WC public
		Etage : 1 bureau permanence, 1 espace de travail partagé, une salle de réunion
local commercial, Herboriste, 15, Place du Marquis Jacques François		

	Logis des Chapelains	195,197, Place du Marquis Jacques François
Ancienne Perception	Commerce	43, Rue Bertran de Born
	Appartement	7, Passage Jules Raboisson
Snack-Epicerie	Commerce	134, Place du Marquis Jacques-François
	Appartement	130, Place du Marquis Jacques François
Etang du Coucou	Restaurant du Coucou	200, Chemin du Thévenot
Hôtel de Ville	Mairie, Salle de réunion, Bibliothèque, Permanences	200, avenue Sylvain Floirat
	Conseil départemental	210 Avenue Sylvain Floirat
	La Poste	190 Avenue Sylvain Floirat
Stade Bastard	Vestiaires, Club house	80, Rue du Stade
Ancien Centre Paroissial	Salle Paroissiale	5, Rue du 19 mars 1962
	Dépendance garage	
	Maison	3, Rue du 19 mars 1962
La Chartreuse	Centre d'hébergement collectif	1114, Avenue de l'Europe
		Foyer
		Partie nuit
Mairie annexe	Mairie annexe de ST Agnan	1120, Avenue de l'Europe
Eglise	Eglise paroissiale de St Agnan	LOCAL STOCKAGE COMITE DES FETES
		1, Place de l'Eglise (EGLISE+WC PUBLICS)
Gendarmerie	Bâtiment technique	1330, Avenue de l'Europe
	+ 5 pavillons	
Ancienne Gendarmerie	Logis du Parc= 4 appartements + Caves	300, Rue Nicolas Rambourg
	Grange	
	La Grange Neuve= 2 appartements + 1 salle de réunion	250, Rue Nicolas Rambourg
Ateliers Municipaux	Ateliers Municipaux	49, Impasse des Ateliers
Salle des Fêtes	Salle des Fêtes	50, Rue du Stade
Groupe Scolaire	Groupe Scolaire primaire	1, Esplanade des Ecoles
	Groupe Scolaire Maternelle	14, Impasse Jules Raboisson
Bâtiment Bertran de Born	Locaux commerciaux	71 & 79, Rue Bertran de Born - VETERINAIRE
	Appartement	75, Rue Bertran de Born

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **AUTORISE** l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 17/02/2025

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS